

## COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### Séance du 27 Novembre 2013

#### Nombre de membres

Afférents au Conseil : 36  
Présents : 33

Date de la convocation : 19/11/2013

**Présents** : M. EYMARD Philippe, Mme CUNY Marielle, M. DELOY Guy, M. MAROT Joël, M. THOMAS Michel, M. RABU Jean Louis, M. GEORGES Jean Michel, Mme MOTSCH Suzanne, Mme PILLOT Noëlle, M. COLIN Roger, Mme VAUTRIN-ROLLOT Andrée, M. CARITEAU Jean-Pierre, M. MAIRE Philippe, M. PICOCHÉ François, M. HUC André, M. LAGARDE Daniel, M. CANADAS Stéphane, M. LEROY Philippe, M. ROUSSEL Michel, M. NOEL Philippe, M. GARION Eric, Mme GRIMILLOT Patricia, Mme ARNOULD Nicole, Mme MARCOT Véronique, M. LAPOIRIE André, Mme GERARD Pierrette, M. ALEXANDRE René, M. LAVEZ Francis, M. LA VAULLEE Henri, M. BONNE Gilles, Mme BEDEZ-STOUVENEL Jacqueline, M. PAGELOT Dominique (après la première délibération), M. REMY Daniel (après la deuxième délibération).

#### Pour information :

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme GEROME Nadine à M. EYMARD Philippe, M. MARTIN Miguel à M. DELOY Guy.

Suppléant(s) : M. LA VAULLEE Henri (de M. HATIER François), M. BONNE Gilles (de M. SCHMIDT Frédéric), Mme BEDEZ-STOUVENEL Jacqueline (de M. HUROT Michel).

Excusé (s) : M. JEANDON Luc.

Le mercredi 27 Novembre 2013 à 20 heures 30 minutes, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de LA BAFFE sous la présidence de Philippe EYMARD, Président.

M. ROUSSEL Michel a été nommé secrétaire de séance.

Après appel et avoir constaté que le quorum est atteint, le Président déclare la séance du Conseil Communautaire ouverte à 20h30. Il remercie Monsieur le Maire de LA BAFFE pour son accueil.

#### Objet des délibérations

1. Tarifs Assainissement 2014
2. Indemnité au Trésorier 2013
3. Showroom : Demande de Subvention - Réserve Parlementaire
4. IHTS : Indemnités Horaires pour travaux supplémentaires
5. Information aux délégués dans le cadre de l'article L5211-10 du CGCT (délégation au Président)
6. Informations sur les organismes intercommunaux auxquels adhère la CC
7. Informations diverses
8. Date et lieu du prochain conseil
9. Présentation du film "Terres de Hêtre"

#### Documents remis aux délégués :

- Fréquentation du RAM
- Point OPAH

Le compte rendu du dernier Conseil est approuvé à l'unanimité.

#### **Le Président propose d'ajouter à l'ordre du jour les deux points suivants :**

- **SMIC – Adhésions**
- **Plateforme Feuillus – Atelier Bois : Demande de subvention**

L'ajout de ces deux points à l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

#### **1. SMIC - ADHESIONS**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire :

- **ACCEPTE** l'adhésion au SMIC :
  - des communes de Madegnay (canton de Dompaire) et de Brechainville (canton de Neufchâteau),
  - de la Communauté de Communes des Hauts Champs (siège : Saint Michel sur Meurthe) ainsi que du syndicat à vocation scolaire de la vallée de la Hure (siège Denipaire).

## **2. PLATEFORME FEUILLUS - ATELIER BOIS : DEMANDES DE SUBVENTION**

Après avoir entendu l'exposé du Président, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire sollicite l'Etat, La Région Lorraine et le Département des Vosges pour la construction d'un atelier bois et autorise le Président à signer les pièces se rapportant à ces demandes.

## **3. TARIFS ASSAINISSEMENT 2014**

Après avoir entendu l'exposé du Président, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire décide de maintenir les tarifs 2013 pour la période 2014 et fixe donc comme suit le montant de la redevance d'assainissement dès les prochains relevés de compteurs, soit :

Pour la collecte :

- abonnement de 3 € H.T. par mois (soit 36 € H.T. par an)
- collecte : 0,84 € H.T. le m<sup>3</sup>

Pour le traitement :

- Commune de Dinozé : le montant est fixé par le contrat entre le S.I.A. et la Lyonnaise des Eaux France qui gère la station d'épuration de Golbey (montant indicatif pour 2013 : 0,7244 € H.T. + Part syndicale : 0.0030 € HT/m<sup>3</sup>)
- Commune de Hadol : 0,95 € H.T. le m<sup>3</sup>
- Commune de Uriménil : 0,30 € H.T. le m<sup>3</sup>
- Commune de Xertigny : 0,30 € H.T. le m<sup>3</sup>

Tarifs auxquels il convient d'ajouter la redevance Agence de l'Eau, dite « modernisation des réseaux de collecte » : tarif notifié par les agences de l'eau concernées et la TVA applicable selon l'année de facturation.

## **4. INDEMNITES AU TRESORIER - 2013**

Après en avoir délibéré et à la majorité des membres présents et représentés, avec 1 CONTRE (M. La Vaullée et 2 ABSTENTIONS (M. Remy et M. Roussel), le Conseil Communautaire demande le concours du Receveur pour assurer des prestations de conseil et accorde l'indemnité de conseil au taux de 100% pour l'année 2013.

## **5. VITRINE TECHNOLOGIQUE DU HETRE - SHOWROOM : DEMANDE DE SUBVENTION - RESERVE PARLEMENTAIRE**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire sollicite la réserve parlementaire du sénateur Jackie PIERRE et autorise le Président à signer tous les documents relatifs à cette demande.

## **6. IHTS - INDEMNITES HORAIRES POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES**

Le président expose que de manière exceptionnelle il arrive que certains agents soient sollicités pour effectuer des heures supplémentaires notamment en cas d'intervention urgente sur le réseau d'assainissement.

Il explique qu'en l'espèce cette indemnité s'adresserait plus particulièrement aux agents ne bénéficiant pas par ailleurs d'un autre régime indemnitaire et qui, compte tenu des missions exercées, peuvent être amenés à effectuer des heures supplémentaires. La majoration pour heure supplémentaire sera effectuée selon le barème réglementaire. A noter toutefois, que les heures complémentaires ne peuvent pas être majorées.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire :

- **AUTORISE** le Président à recourir aux heures complémentaires / supplémentaires en cas de nécessité du service,
- **DECIDE** de mettre en place à compter du 01/12/2013 l'indemnité horaire pour travaux supplémentaire – IHTS,
- **FIXE** ainsi qu'il suit les cadres d'emplois, qui en raison des missions exercées, sont éligibles à l'IHTS : Adjoints techniques territoriaux,
- **FIXE** à 25 heures au plus (heures supplémentaires de dimanches, jours fériés et de nuit comprises) le contingent mensuel des heures supplémentaires pouvant être effectuées sur demande de l'autorité territoriale,
- **DIT QUE** le régime des I.H.T.S. est élargi aux agents non titulaires et que les crédits seront ouverts annuellement sur les bases ci-dessus,
- **PREND ACTE** que le choix de rémunérer les travaux supplémentaires ou de faire récupérer le temps passé à les accomplir relève de la compétence de l'autorité territoriale.

## **7. Information aux délégués dans le cadre de l'article L5211-10 du CGCT (délégation au Président)**

- Etude de sol atelier bois : Alios 3200 € HT
- STEP pôle Moselle : contrôle technique : VERITAS 12 400 € HT

## **8. Informations sur les organismes intercommunaux auxquels adhère la CC**

Le Président donne la parole aux représentants la C2VRM au sein d'organismes intercommunaux auxquels adhère la C2VRM.

## **9. Informations diverses**

- Le Président fait le point sur les réunions passées et à venir.
- Subvention : Etudes Réhabilitation des ANC (81 études) : AERM 17800 €
- Lancement DCE STEP PM – Ouverture des plis après le 4 décembre 2013
- Urbanisme - PLU i : Une réflexion sur la mutualisation de nouvelles compétences est menée
- Agence ATD – CG 88 : Il a été décidé de ne pas adhérer à ce service d'assistance technique
- Calendrier budgétaire 2014 : Conseil le 29/01/14 pour le vote du DOB et conseil le 26/02/14 pour le vote du budget + choix des entreprises pour les STEP et le Showroom (l'heure de ce conseil sera avancé à 17H30 du fait d'un ordre du jour important)
- Avancement de la Crèche de la Vêge : Les travaux extérieurs sont terminés. Ouverture estimée après les vacances de février 2014. Le recrutement d'une référente adjointe est en cours.
- Vœux C2VRM le Mardi 7 janvier 2014 à Xertigny à 19H00
- PAVE : Suite aux rendus non satisfaisants du Cabinet Nérios, une réunion s'est déroulée le 28/10/13. Le Cabinet a pris note des remarques formulées par chaque commune et doit proposer une nouvelle version de son travail.
- Commission Environnement : La manifestation « Troc et change » organisée le 16/11/13 à Dinozé s'est globalement bien déroulée. Monsieur Lagarde remercie les membres de la commission.

## **10. Date et lieu des prochains conseils**

Pouxieux le 29 janvier 2014

Raon aux Bois le 26 février 2014

## **11. Présentation du film "Terres de Hêtre"**

Ce film de 52 mn réalisé par Léo-Pol Jacquot et Jean-François Hamard retrace la réussite de la région autrichienne du Vorarlberg et présente les projets lauréats d'un premier concours d'architecture local, pour une nouvelle utilisation du Hêtre en construction et en amorcer la filière ; le tout en reposant sur une gestion forestière adaptée et une recherche technologique constante.

Le Président rappelle l'importance des contrats d'approvisionnement et Monsieur Lagarde le rôle primordial des élus pour mettre leur bois en vente. Des discussions s'engagent sur le sujet.

La séance est levée à 22H20

Le Secrétaire  
M. ROUSSEL Michel

Le Président  
Philippe EYMARD